



**Durée**  
2 jours



**Tarif**  
Tarif de groupe : nous consulter



**Pour qui ?**  
Professionnel du secteur de la santé :  
encadrant, soignant, personnel  
administratif et technique

## PRÉSENTATION

De nombreuses enquêtes montrent que l'**intensification du travail génère du stress au travail** mais aussi des **difficultés relatives à la motivation**, à l'implication et à l'engagement des salariés, quelles que soient les catégories professionnelles. L'HAS et la DGOS rappellent l'importance de penser « qualité de vie au travail » pour améliorer la qualité de la prise en soin des patients : une approche confortant l'autre et vice-versa. La formation « Sensibilisation à la prévention de risques psychosociaux » vise à développer les connaissances, compétences et pratiques de management favorables à la prévention des risques psychosociaux. Cette prévention repose sur des valeurs centrées sur l'humain et le respect des professionnels qui tiennent compte de la réalité des situations de travail.

Compte tenu de l'évolution du travail, le gouvernement suit les avis du Conseil de l'Europe et a reconnu, au travers d'accords interprofessionnels et du Plan Santé au Travail, la nécessité d'engager des plans d'actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire des risques psychosociaux (RPS). L'identification et la prévention de ces RPS posent la question de la place du travail comme élément de construction et de prévention en Santé. « Par sa nature même, le risque psychosocial est un risque systémique qui engage l'organisation du travail, les relations interindividuelles et les relations collectives, au sein de l'établissement mais également dans les relations qu'il noue avec les partenaires extérieurs (ARS, directions départementales de la cohésion sociale... ) ».

INSTRUCTION N° DGOS/RH3/DGCS/4B/2014/321 du 20 novembre 2014 relative à la mise en oeuvre dans la fonction publique hospitalière de l'accord-cadre du 22 octobre 2013 relatif à la prévention des risques psychosociaux dans les trois fonctions publiques.



## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Intégrer la prévention des RPS dans ses pratiques de management au quotidien.
- Utiliser les méthodes et outils opérationnels permettant de mettre en œuvre des actions de prévention des RPS au sein des différents pôles et services de l'établissement.
- Mettre en œuvre et évaluer les actions retenues intégrant une meilleure qualité de vie au travail au service de la prévention des RPS.
- Consolider ses pratiques de management à travers des échanges collectifs et des analyses de pratiques visant la prévention des RPS.



## PROGRAMME

- Apports de connaissances sur les points suivants : RPS et qualité de vie au travail : définitions, relations et impacts de l'organisation du travail, des relations interpersonnelles, des facteurs de stress, de l'environnement, des valeurs de l'institution, sur les RPS.
- Compréhension des rôles préventifs et responsabilités des différents acteurs de l'établissement de santé (quel cadre légal).
- Les 6 axes inducteurs de Risques Psychosociaux.
- Évaluation et identification des facteurs de RPS dans un établissement de santé.
- De l'intérêt d'intégrer la prévention des RPS à la pratique managériale : Un langage commun, un levier d'action ?
- Intégration des 6 axes pour un management « responsable » et préventeur de RPS – Prévention des situations de stress, de harcèlement ou de violence.
- Le rôle clef du manager, les bons réflexes et l'adaptation de son comportement, son attitude et sa communication.



## PRÉREQUIS

- Exercer en structure de santé



## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

L'IFSO demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Notre démarche met l'accent sur une pédagogie active et réflexive qui place le participant au cœur de la formation. Des méthodes variées sont proposées en privilégiant la dynamique de groupe. L'expérience professionnelle de chacun est mobilisée afin de faciliter la mise en œuvre des connaissances dans les situations de travail.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

En fin de formation les acquis des participants sont évalués à l'aide de divers outils tels que : quiz, études de cas, mise en situation, réalisation d'une production

## Contact

fc@ifso-asso.org - 02 41 72 17 43

Mise à jour : 27 mai 2023 - Téléchargement : 3 mai 2024

<https://www.ifso-asso.org/formations-continues/gestion-et-prevention-des-risques-psychosociaux-pour-le-personnel-dencadrement>